



HAL
open science

Sur un nouveau caractère anthropologique

C. de Mérejkowski

► **To cite this version:**

C. de Mérejkowski. Sur un nouveau caractère anthropologique. Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 1882, 6 avril, pp.1-16. <hal-05606681>

HAL Id: hal-05606681

<https://hal.science/hal-05606681v1>

Submitted on 29 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

1882

*Ch. Henriques Cartailhac
Hommage de l'auteur*

SUR
UN NOUVEAU CARACTÈRE
ANTHROPOLOGIQUE

PAR

C. DE MÈREJKOWSKY

23 F
C.P. Br. 7916

EXTRAIT DES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
Séance du 6 avril 1882.

INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS

Fonds E. CARTAILHAC

PARIS

TYPOGRAPHIE A. HENNUYER

RUE DARCET, 7

1882

G.

UN NOUVEAU CARACTÈRE

ANTHROPOLOGIQUE

U. DE MÉRÉSWAY

SUR

UN NOUVEAU CARACTÈRE

ANTHROPOLOGIQUE

PARIS

ÉDITIONS HENRI BLONDEL

SUR

UN NOUVEAU CARACTÈRE
ANTHROPOLOGIQUE

PAR

C. DE MÈREJKOWSKY

EXTRAIT DES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

Séance du 6 avril 1882.

PARIS

TYPOGRAPHIE A. HENNUYER

RUE DARCET, 7

—
1882

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

SUR

UN NOUVEAU CARACTÈRE

ANTHROPOLOGIQUE

La morphologie du nez, que cet organe soit étudié sur le vivant ou sur le squelette, est certes ce qu'il y a de plus essentiel dans la face humaine pour servir de caractéristique des races. Notre opinion est qu'on ne saurait jamais trop étudier avec la plus grande attention les détails les plus minutieux ayant rapport au nez et ses différentes parties. Broca a parfaitement compris la valeur de cet organe pour l'anthropologie, en insistant sur son indice nasal qu'il avait inventé et en attirant ainsi l'attention des anthropologues sur les particularités du nez dans les races. C'est ce qu'ont également compris les auteurs des *Crania ethnica* en augmentant considérablement le nombre des mesures prises sur le squelette du nez.

Si j'ai choisi pour objet d'une étude spéciale la configuration du dos du nez à sa racine, comme caractère distinctif pour les races et autres groupes humains, c'est précisément à cause de l'importance que j'attribue à toutes les particularités dans la morphologie de cet organe et les résultats auxquels je suis arrivé, et qui ne sont pourtant point encore complets m'ont entièrement confirmé que j'étais tombé sur un caractère d'une assez grande importance ; et pourtant ce caractère est si insignifiant au premier abord, qu'il a presque complètement échappé à l'attention des anthropologues jusqu'à ce jour.

Mes recherches ne sont point encore achevées, comme je

viens de le dire et si je me permets dès à présent de les exposer sous forme de notice préliminaire, c'est que les résultats déjà obtenus sont suffisants pour pouvoir juger de la valeur du caractère dont il s'agit; je continuerai néanmoins mes recherches pour compléter ces résultats autant que possible, surtout pour combler les lacunes dans la liste des séries que je présente plus loin.

Le caractère dont il s'agit consiste dans la plus ou moins grande proéminence, ou, ce qui revient au même, le plus ou moins grand aplatissement des os propres du nez près de sa racine. Celui qui a eu entre les mains un crâne de nègre a dû être frappé par le fait que les os propres du nez, contrairement à ce qu'on observe chez les Européens, se réunissent presque sans former d'angle, ce qui fait qu'à sa racine le nez n'a qu'un dos fort peu proéminent. Cet aplatissement du dos

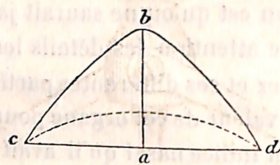


Fig. 1.

du nez dans ses divers degrés m'a donc paru digne d'être étudié comparativement afin de voir s'il n'y avait pas là un nouveau caractère anthropologique dont on pourrait tirer quelque profit pour caractériser les groupes humains, pour étudier leurs mélanges et distinguer les différents éléments qui entrent dans la composition d'une unité ethnique. Il fallait dans ce but trouver un moyen pour mesurer les différents degrés de proéminence des os propres du nez au-dessus d'un plan ou d'une ligne constante pour laquelle j'ai choisi la ligne correspondant à la largeur minima des os propres du nez, mesure qui a été adoptée par les auteurs des *Crania ethnica*.

Si au niveau propre des os du nez, là où leur largeur est au minimum, nous pratiquons une coupe, nous obtenons une

figure qui exprime la plus ou moins grande proéminence du dos du nez près de sa racine. Cette figure (fig. 1), dont la ligne *cd* exprime la largeur minima des os et la hauteur *ab* leur proéminence au-dessus de cette ligne, est très variable dans différentes races, selon que la ligne *ab* est plus ou moins grande. Ainsi, dans la race blanche, cette ligne *ab* est plus grande et par conséquent le dos du nez est plus arqué, plus proéminent; chez les nègres, au contraire, cette ligne

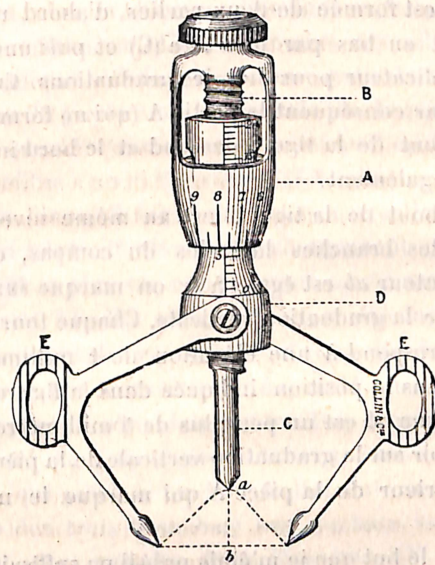


Fig. 2.

est courte et le dos aplati, comme l'indique la ligne ponctuée de la figure 1.

Ce que j'avais à étudier, c'est l'étendue de cette ligne *ab*, et pour arriver à la mesurer sur le crâne j'ai été obligé d'inventer un nouvel appareil, car, parmi tous les instruments qui existent dans les laboratoires, pas un ne pouvait me servir dans ce but. Cet instrument (fig. 2), qui, grâce aux bons conseils que M. Topinard a bien voulu me donner, est à la fois simple et facile à manier, est formé d'un compas à trois branches, dont la moyenne peut, à l'aide

d'une vis, être tantôt élevée, tantôt abaissée (voir fig. 2). Les deux branches latérales (EE) dont les bouts se posent sur les bords externes des os propres du nez là où ces derniers atteignent le minimum de leur largeur, c'est-à-dire aux extrémités de la ligne *cd* (fig. 1), n'ont rien de particulier; la troisième branche est composée de deux pièces, l'une (D) qui est la pièce fixe à laquelle se réunissent les deux branches latérales E, E, et l'autre (ABC) qui traverse la première et qui de son côté est formée de deux parties, d'abord une vis (B) se terminant en bas par une tige (C) et puis une partie A qui sert d'indicateur pour lire les graduations. En tournant la vis B et par conséquent la partie A (qui ne forment qu'un) à droite le bout de la tige C descend et le bord inférieur de la partie A également.

Quand le bout de la tige C est au même niveau que les extrémités des branches latérales du compas, c'est-à-dire quand la hauteur *ab* est égale à 0, on marque sur la partie fixe D le 0 de la graduation verticale. Chaque tour à gauche de la vis correspond à une élévation de 1 millimètre; c'est ainsi que dans la position indiquée dans la figure 2 la hauteur de la ligne *ab* est un peu plus de 5 millimètres, comme on peut le voir sur la graduation verticale de la pièce D. C'est le bord inférieur de la pièce A qui marque le nombre de millimètres.

Mais pour le but que je m'étais posé il ne suffisait pas d'exprimer la hauteur ou la proéminence des os propres du nez en millimètres; cette mesure étant très petite, j'étais par cela même obligé de procéder avec plus d'exactitude que dans les cas ordinaires où l'on a affaire à des grandeurs de plusieurs centimètres. Une erreur d'un demi ou même d'un millimètre, qui ne signifie rien quand on a affaire aux diamètres antéro-postérieur et autres, est très essentielle pour les mesures du nez; par exemple, et Broca a dû ajouter dans ses barèmes un tableau spécial pour trouver les indices nasaux variant suivant les demi-millimètres. Or, la mesure que j'étudie n'est ordinairement que de quelques millimètres, par conséquent

l'exactitude avec laquelle il fallait la prendre devait surpasser celle qu'on est tenu d'observer dans les mesures comme la longueur et la largeur du nez, où une approximation d'un demi-millimètre près est suffisante. Dans le cas présent j'étais donc forcé de mesurer la ligne *ab* en prenant en considération les dixièmes de millimètre.

Dans ce but le bord inférieur de la pièce A a été divisé en dix parties et comme chaque tour de la vis correspond à 1 millimètre, chaque dixième d'un tour correspondra à un dixième de millimètre. Ainsi le nombre des millimètres entiers est indiqué sur la graduation verticale et celui des dixièmes sur la graduation horizontale de la pièce A. Dans la position que l'instrument occupe tel qu'il est figuré, nous aurions 5 millimètres et 8 dixièmes (5.8 mill.).

Il ne reste plus qu'à faire une petite correction à ce chiffre, dont la nécessité résulte du changement continuel du zéro, suivant le plus ou moins grand écartement des branches latérales EE. En effet, le zéro a été indiqué sur la graduation verticale en supposant que les branches EE soient réunies par leurs extrémités; mais plus ces branches s'écartent, plus le zéro doit monter. Par conséquent, après avoir mesuré la proéminence des os nasaux, on porte le compas (qui grâce à un fort frottement ne change pas la position des trois branches) sur quelque surface plane de telle manière que les deux branches EE viennent la toucher par leurs extrémités, puis on fait descendre la branche moyenne jusqu'à ce que le bout *a* soit au même niveau et alors encore une fois on observe les deux graduations. En soustrayant la dernière grandeur de la première nous obtenons ainsi la valeur réelle de la ligne *ab*. Supposons que nous ayons trouvé pour la correction le chiffre de 1 millimètre et 2 dixièmes (1^{mm},2), c'est lui qui est le vrai zéro pour le cas présent et c'est lui qu'il faudrait ôter des 5.8 mill. obtenu précédemment; $5.8 - 1.2 = 4.6$ mill. le chiffre 4.6 exprimerait la vraie hauteur *ab* ou la proéminence absolue des os propres du nez. Ce procédé est beaucoup plus vif à exé-

cûter qu'à décrire, de sorte qu'avec un peu d'habitude il ne faut guère plus d'une vingtaine de secondes pour prendre cette mesure sur un crâne.

Nous avons déjà indiqué l'endroit exact où il fallait placer les extrémités des deux branches latérales ; quant à la troisième on l'appuie sur le dos du nez là où celui-ci atteint son minimum d'élévation ; les trois points de repaire sont donc faciles à trouver et complètement fixes.

Il va sans dire qu'il est possible de prendre à l'aide de cet instrument bien d'autres mesures encore ; on peut, par exemple, poser les deux bouts des branches latérales sur les dacryons et mesurer ainsi l'élévation de toute la région interorbitaire ; on peut encore mesurer l'élévation de la glabelle en plaçant une des tiges E sur le point nasal et l'autre sur l'ophryon et exprimer ainsi ce caractère avec plus d'exactitude et de précision qu'on ne l'a pu faire jusqu'ici.

Nous ne nous occuperons pour le moment que de la proéminence des os propres du nez et d'abord en ce qui concerne sa valeur absolue. Voici quelques résultats très incomplets encore, mais que j'espère pouvoir bientôt compléter.

La proéminence des os propres du nez au-dessus d'une ligne constante qui est la largeur minima de ces os, c'est-à-dire la ligne *ab* (fig. 1), varie, d'après les races, en suivant cette règle que la proéminence est d'autant plus grande que la race est plus élevée ; ainsi les nègres ont en moyenne 2.6 millimètres de proéminence, les Malais 2.92, les Américains 3.8, les Hindous 4.34 et les Français du type kymri 5 millimètres. Nous reproduisons le tableau suivant, qui se rapporte aux principales races humaines :

| Nombre d'observations. (H.) | Race. | Proéminence absolue en millim. |
|--------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 88 | Race blanche. | 4.74 |
| 22 | Polynésiens. | 3.13 |
| 19 | Américains. | 3.8 |
| 37 | Mélanésiens. | 3.85 |
| 16 | Mongols. | 3 |
| 20 | Malais. | 2.9 |
| 31 | Nègres. | 2.6 |

S'il est vrai qu'en général l'élévation de la race correspond avec l'élévation des os propres du nez, on peut voir néanmoins que cette règle ne s'observe pas toujours avec netteté et notamment dans les races moyennes, comme par exemple dans la race mongole placée un peu au-dessous des Mélanésiens, qui, à leur tour, sont supérieurs par ce caractère aux Polynésiens. D'ailleurs, le chiffre exprimant la proéminence absolue n'indique pas la dépression ou l'aplatissement de la racine du nez : en effet, un nez peut être très aplati à sa racine ; mais si en même temps la largeur des os nasaux est considérable, la proéminence exprimée en chiffre absolu peut être considérable aussi, et même plus considérable que dans un nez où les os nasaux sont étroits, mais très proéminent relativement. Ainsi, par exemple, les Malais ont une racine du nez excessivement aplatie et de beaucoup plus que les Mongols, tandis que la hauteur (ou proéminence) absolue des os du nez est presque la même dans les deux races : 2.9 dans la première et 3 dans la seconde.

Ce qu'il faudrait exprimer, ce n'est pas la valeur absolue de la ligne *ab*, ce n'est pas la proéminence absolue, mais l'aplatissement du dos du nez à sa racine ; or, cet aplatissement ne saurait être exprimé par un chiffre absolu, parce qu'il résulte de deux facteurs qu'il faut prendre en considération, c'est la proéminence absolue d'abord (*ab*) et puis la largeur des os propres du nez (*cd*) ; le rapport seul de ces deux lignes exprimerait le caractère dont il s'agit, et c'est par conséquent l'indice formé par ces deux grandeurs et non la hauteur absolue qu'il faut étudier. En supposant la largeur minima des os propres du nez ¹ égale à 100 dans toutes les races, nous pouvons comparer leur proéminence avec plus de succès, et voici les résultats obtenus par ce procédé :

¹ Je prends cette mesure à l'aide d'un compas glissière muni d'un vernier afin d'obtenir les dixièmes de millimètre.

| Nombre d'observations. (H.) | Race. | Indice de la racine du nez. Ligne cd=100. | |
|--------------------------------|------------------------------|--|---------|
| | | Hommes. | Femmes. |
| 23 | Kymris français. | 59.6 | 50.3 |
| 21 | Hollandais. | 58.6 | 55.2 |
| 50 | Français en général. | 54.8 | 47.1 |
| 9 | Taïtiens. | 54.3 | » |
| 10 | Tsiganes. | 53.8 | » |
| 21 | Auvergnats. | 51.8 | 44.97 |
| 16 | Hindous. | 51.1 | 42.5 |
| 11 | Néo-Hébridien. | 49.1 | 44.5 |
| 19 | Américains. | 48.0 | 46.2 |
| 18 | Maoris. | 47.9 | 43.3 |
| 10 | Iles Marquises. | 43.9 | 34.0 |
| 37 | Mélanésien. | 41.9 | 35.2 |
| 16 | Mongols. | 40.5 | » |
| 26 | Néo-Calédonien. | 38.5 | 30.6 |
| 20 | Malais. | 31.3 | » |
| 31 | Nègres. | 25.6 | » |

En condensant ce tableau détaillé nous en obtenons un autre, se rapportant à des groupes plus étendus de l'humanité.

| Nombre d'observations. (H.) | Race. | Indice de la racine du nez | |
|--------------------------------|-----------------------|----------------------------|---------|
| | | Hommes. | Femmes. |
| 88 | Race blanche. | 54.5 | 47.7 |
| 22 | Polynésien. | 49.5 | 38.1 |
| 19 | Américain. | 48.0 | 46.2 |
| 37 | Mélanésien. | 41.9 | 35.2 |
| 16 | Mongols. | 40.5 | » |
| 20 | Malais. | 31.3 | » |
| 31 | Nègres. | 25.6 | » |

Sans entrer trop dans les détails que je réserve pour une autre occasion, on remarquera néanmoins que ce caractère, cet indice que je propose, présente les particularités suivantes :

1. C'est un caractère sérial très prononcé ; en effet, tandis que la race blanche a un indice très élevé de 54.5 et même de 59.6 pour le type kymri, les Nègres et les Malais l'ont au contraire très faible, les premiers 25.6, les seconds 31.3 et enfin les indices moyens de 40 à 50 sont propres à des races qui occupent une place moyenne dans l'échelle de l'humanité.

Seuls les Mongols semblent présenter une exception, ce qui, du reste, pourrait peut-être résulter du petit nombre de cas que j'ai pu prendre en considération. En augmentant leur nombre il se pourrait facilement que ces derniers reprennent leur place au-dessus des Mélanésien, qui, sans contredit, leur convient.

2. Ce caractère sert bien non seulement à caractériser les grands embranchements de l'humanité, mais encore les races et les sous-races. Ainsi les Mélanésien (41.9) et les Nègres (25.6) sont parfaitement distincts par ce caractère, et comme il n'existe pas beaucoup de particularités tirées de la configuration du crâne pour séparer ces deux grandes races, on ne peut, il me semble, négliger ce nouveau caractère distinctif, tiré de la morphologie du nez. D'autre part, nous voyons que dans une même race il peut nous rendre de bons services aussi, en nous aidant à distinguer les subdivisions. Ainsi, parmi les Mélanésien il y a les Néo-Calédonien, qui se séparent nettement des Néo-Hébridien, les premiers ayant un indice de 38.5, tandis que les seconds ont 49.1 ; de même parmi les Polynésien nous voyons de grandes différences suivant les différentes localités, ce qui se verra mieux dans le tableau suivant :

| | |
|-------------------------|------|
| Taïtien. | 54.3 |
| Maoris. | 47.9 |
| Iles Marquises. | 43.9 |

Enfin, dans la race blanche, il y a deux groupes bien distincts par ce caractère : ce sont, d'un côté, les Celtes brachycéphales, d'un autre, le type bien connu sous le nom de kymri ; les premiers ont le dos du nez sensiblement moins élevé que les seconds, ce qui s'exprime par la différence de leurs indices. Ainsi les Auvergnats ont un indice de 51.8 seulement, tandis que chez les Français appartenant au type kymri il est de 59.6, et les Hollandais et Frisons, néanmoins composés du même type, l'ont également très élevé : 58.6.

3. Ce caractère présente des écarts très considérables dans les moyennes ; or, la valeur d'un caractère ethnique et an-

thropologique est d'autant plus grande, que les écarts des séries sont plus considérables. Entre l'indice le plus élevé que présente.t les Français 59.6 et le plus faible appartenant aux Nègres, 25.6, il y a une différence de 34 unités ; si nous comparons cela à l'indice nasal qui entre 42 et 58 ne donne qu'une différence de 16 unités, nous voyons que cette différence est deux fois moins grande que dans mon indice. D'autre part, les variations individuelles sont un peu moins considérables dans l'indice que je propose que dans l'indice nasal ; ainsi entre les extrêmes de l'indice nasal 33-80, il y a une différence de 47 ; or, comme les écarts des séries dans mon indice sont le double de ceux de l'indice nasal, on pourrait s'attendre que les variations individuelles seraient également deux fois plus grandes, c'est-à-dire 94, ce qui pourtant n'a pas lieu. A l'avantage de mon indice, la différence entre les extrêmes individuels n'atteint que le chiffre 71, qui est la différence entre un nègre ayant un indice de 9.0 et un Français l'ayant de 80.0. En résumé, je crois qu'il y a peu de caractères en anthropologie dont les variations des moyennes soient si considérables que celui que nous étudions.

Les variations individuelles sont assez grandes dans une même série, mais leurs limites dans les différentes races sont très différentes et ne se touchent presque pas. Ainsi les indices des Nègres varient entre 9 et 40 et ceux des Européens (plus de 80 cas) entre 40 et 80, ayant des indices au-dessous de 40 dans trois cas seulement, dont le plus inférieur est de 33.

| | Indice nasal. | Indice de la racine du nez |
|---|---------------|----------------------------|
| Variations des moyennes | 42 — 58 = 16 | 25.6 — 59.6 = 34 |
| Variations individuelles maximum et minimum | 33 — 80 = 47 | 9.0 — 80.0 = 71 |

On pourrait établir des groupes, parmi les indices de différentes grandeurs, afin d'exprimer les mêmes faits au moyen de la méthode des sériations, et l'on obtiendrait alors le tableau suivant concernant les Nègres et les Européens.

| Indice. | Nègres. | Européens. |
|----------------------------|---------|------------|
| Au-dessous de 30 | 70 % | 0 % |
| — de 30 à 45 | 30 | 17 |
| — de 45 à 60 | 0 | 53 |
| Au-dessus de 60 | 0 | 28 |
| | 100 | 100 |

Il me reste encore deux mots à dire sur l'influence que le sexe et l'âge exercent sur notre indice.

Quant à l'influence du sexe, c'est une règle générale que les femmes ont la racine du nez plus aplatie que les hommes et l'indice des premières se trouve par conséquent être toujours inférieur à celui des seconds. Ainsi, tandis que la moyenne de cinquante hommes français est de 54.8, la moyenne de trente femmes de la même race n'est que de 47.1 ; et de même pour toutes les autres races dont nous avons pu nous procurer assez de données pour pouvoir comparer les sexes entre eux.

L'influence de l'âge se fait sentir encore davantage : les enfants ont un indice sensiblement plus faible que les hommes et même les femmes adultes, ce qui veut dire que leur racine du nez se rapproche par son aplatissement des races plus inférieures que celle à laquelle ils appartiennent. J'ai observé cinquante-six crânes d'enfants français de différents âges et voici les résultats qu'ils ont donnés :

| Nombre d'observations. | Age. | Indice. |
|------------------------|-------------------------|---------|
| 24 | Nouveau-nés | 38.3 |
| 21 | De 1 à 8 ans | 38.0 |
| 11 | De 8 à 15 ans | 38.0 |

En somme, les cinquante-six enfants des deux sexes ont en moyenne un indice de 38.3, tandis que l'indice des hommes et des femmes adultes (français) réunis est de 52. Par l'indice de la racine du nez, les enfants de la race blanche se rapprocheraient le plus des Néo-Calédoniens. On observera encore que l'indice ne change pas sensiblement depuis la naissance jusqu'à l'âge de quinze ans. Quant aux enfants des autres

racés, le nombre de crânes qu'on trouve dans les musées est toujours très petit, je n'en puis dire par conséquent rien de très précis; néanmoins, il ne s'est pas présenté encore un seul cas où l'indice d'un enfant soit supérieur à la moyenne de la race à laquelle il appartient.

J'exprime, en terminant, le désir que ce nouveau caractère que j'introduis en anthropologie puisse rendre d'aussi bons services à cette science qu'un autre caractère également tiré du nez et introduit par Broca, l'indice nasal, lui en a déjà rendu.